



**Cybèle**  
ASSET MANAGEMENT

# **Politique de rémunération**

Juillet 2023





Le montant des rémunérations versées figure dans les comptes déposés auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Les rémunérations des collaborateurs peuvent être constituées d'une partie fixe et d'une partie variable.

Elles ne comportent aucun mécanisme de « carried interest » (intéressement aux plus-values réalisées par les OPC gérés).

S'agissant des rémunérations variables individuelles, le programme d'activité de Cybèle Asset Management prévoit l'application du principe de proportionnalité.

L'ensemble des gérants peut être impliqué dans le profil de risque des OPC. Toute précision relative à une sous-catégorie de personnel conduirait à communiquer des informations potentiellement nominatives compte-tenu de l'effectif de la société.